

MYTHE

L'UNION EUROPÉENNE EST CONFRONTÉE
À UNE INVASION D'IMMIGRANT[E]S EN RAISON
DE SA POLITIQUE GÉNÉREUSE D'ADMISSION ET D'ACCUEIL



On entend souvent...

Les prestations sociales
accordées aux étrangers,
dès leur arrivée, sont trop
importantes

Ça crée un appel
d'air

Il faut limiter l'accès des
étrangers aux services et
prestations sociales

QU'EN PENSEZ-VOUS?



Où est l'eldorado ?

Moussé est arrivé en France en 2006 pour poursuivre ses études : « Avec l'aide de ma famille et en faisant des petits boulots, j'ai réussi à financer mes études et ai obtenu mon troisième cycle. Je n'ai jamais bénéficié d'aide de l'Etat. Après mes études, je suis resté deux ans sans trouver d'emploi fixe. J'ai donc dû continuer à occuper des petits postes temporaires pour vivre. [...] Ce qui est paradoxal, c'est qu'avec mon statut d'étudiant, je travaillais, je cotisais mais que je n'avais pas accès aux allocations pendant mes périodes de chômage. Le problème est que quand on ne travaille pas, qu'on n'a pas les moyens, on a l'impression de vivre en autarcie. Il est difficile de s'ouvrir aux autres, de participer à la vie de la communauté dans laquelle on vit. Le climat est dur pour nous les migrants et je n'ai pas l'impression que les politiques favorisent notre intégration. C'est de m'impliquer dans le milieu associatif qui m'a beaucoup aidé pendant mon séjour. Au bout de 9 ans, j'ai fait le pari du retour car je ne voyais plus de perspectives pour moi en France. J'ai trouvé un emploi très rapidement quand je suis revenu à Dakar. L'expérience que j'ai acquise en France, notamment dans le milieu associatif, a été un atout. Néanmoins, je n'envisage pas de me réinstaller un jour en Europe. Je préfère rester au Sénégal. »

Que disent les faits et les chiffres ?

- ⇒ Il est extrêmement difficile pour un-e migrant-e non communautaire d'accéder aux prestations sociales dans le pays d'accueil et dans toute l'UE .
- ⇒ La majorité des migrant-e-s irrégulier-e-s, les « sans-papiers », travaillent et payent des impôts, des taxes et des cotisations sociales, alors qu'ils/elles ne bénéficient d'aucun des droits qui y sont rattachés*.
- ⇒ En outre, il faut attendre des mois, voire des années, pour obtenir une réponse positive ou négative de l'administration à une demande d'asile ou de régularisation. En 2014, seuls 45% des décisions de première instance concernant des demandes d'asile étaient positives.
- ⇒ Les réels facteurs influant sur le choix du pays de destination sont les moyens financiers dont le/la migrant-e dispose et qui conditionnent la distance qu'il/elle sera en mesure de parcourir (la migration coûte cher), la présence de proches dans le pays de destination ou la langue qui y est parlée.
- ⇒ Aucune statistique ne prouve l'existence d'un phénomène d' « appel d'air ».
- ⇒ D'après les recherches du programme MOBGLOBAL, même si la libre circulation était instaurée, il n'y aurait pas d'afflux massif de migrant-e-s.
- ⇒ Au contraire, en permettant aux migrant-e-s d'aller et venir d'un pays à l'autre, notamment en fonction des opportunités, ce modèle favoriserait les migrations circulaires. Ce phénomène a d'ailleurs justifié de poser la libre circulation comme principe fondateur de différents processus d'intégration régionale (celui de l'UE par exemple).

*Guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations – Ritimo